

LE CAS DE L'ABBÉ SAUNIÈRE OU LE FAUX TRÉSOR

Sous ce titre est paru dans le numéro 32 de juillet / août 1981 des *Dossiers de l'Histoire*, un article de l'abbé Bruno de Monts par lequel il résume les principales étapes de l'histoire du curé de Rennes-le-château, liste les hypothèses ayant cours dans les années quatre-vingts, mais aussi oriente le lecteur, de par ses conclusions, vers ce qui est pour lui une « *non-affaire* ».



LE CAS DE L'ABBÉ SAUNIÈRE OU le faux trésor

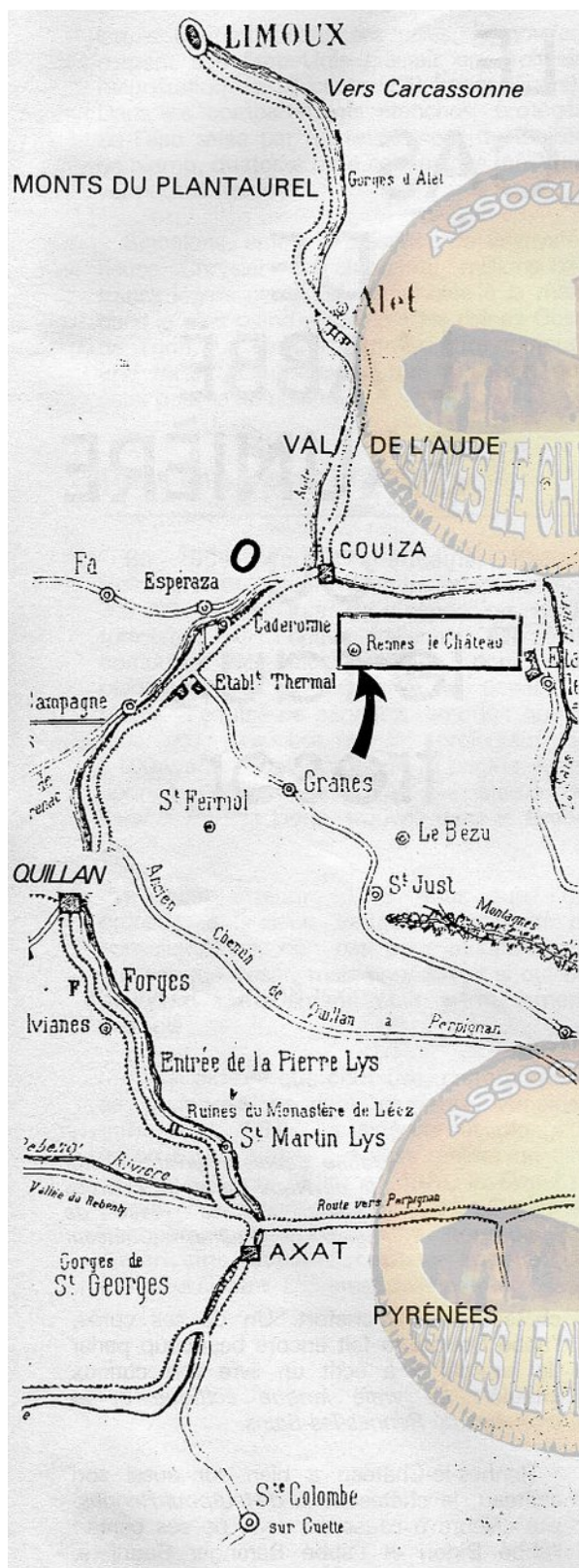
par Bruno de Monts

L'abbé Saunière devant la statue de Notre-Dame de Lourdes exposée sur la Place de l'Église de Rennes-le-Château.

Dans la haute vallée de l'Aude et plus exactement dans le canton de Couiza, se trouvent deux villages qui portent le nom de Rennes, distants à vol d'oiseau de 5 km 500. Pour les différencier, l'un est appelé *Rennes-le-Château*. Les bains de Rennes-les-Bains sont célèbres, car très efficaces pour les rhumatismes : les bains de la « Reine », les « Bains Forts et Doux » sont bien connus. Le village est dominé par les ruines du

château de Blanchefort. Un de ses curés, l'abbé Boudet, a fait encore beaucoup parler de lui, car il a écrit un livre fort curieux intitulé : *La vraie langue celtique et le cromleck de Rennes-les-Bains*.

Rennes-le-Château a bien sûr aussi son château, le château des *d'Hautpoul-Rennes*, site célèbre à cause de deux de ses curés : l'abbé Bigou et l'abbé Bérenger Saunière.



L'abbé Bigou est le chapelain et le confesseur de la célèbre *Dame d'Hautpoul de Blanchefort*. L'abbé Saunière sera celui qui trouvera le « fabuleux trésor de Rennes-le-Château ».

L'abbé Béranger Saunière

Rennes-le-Château est un petit village (actuellement de 80 habitants) alors qu'il en comptait 500 en 1850 (*Arch. Dép. série O*), situé à 435 m d'altitude sur un promontoire rocheux ; il est relié à Couiza par une route sinueuse de 3 km 500.

Béranger Saunière, fils de Joseph et de Marguerite Hugues, est né à Montazels, près de Couiza, le 11 avril 1852. Après ses études secondaires et son Grand Séminaire, il est ordonné prêtre en juin 1879, puis nommé vicaire à Alet (16 juillet 1879), curé desservant à Le Clat (16 juin 1882), curé desservant de Rennes-le-Château (1^{er} juin 1885), privé des indemnités attachées à son titre (1^{er} décembre 1885) pour s'être compromis avec trois autres prêtres du diocèse pendant la période électorale (octobre 1885). Il est nommé en janvier 1886, professeur au Petit Séminaire de Narbonne, renommé curé desservant de Rennes-le-Château le 1^{er} juillet 1886, époque où son traitement lui est rétabli. Nommé curé desservant à Coustouge le 22 janvier 1909, il est démissionnaire le 1^{er} février 1909 et se retire à Rennes-le-Château. Son successeur, l'abbé Marty est nommé le 2 juillet 1909 en résidence toutefois à Caderonne (près d'Espéraz). L'abbé Saunière meurt le 22 janvier 1917 à 5 heures du matin, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise et est enterré le 24 janvier 1917 dans le cimetière communal de Rennes-le-Château (*Semaine Religieuse de Carcassonne*, de 1885 à 1917).

L'abbé Saunière était un homme de « haute taille, fortement charpenté, intelligent et avisé ». Il fut cependant de bonne heure atteint d'une « affection cardiaque avec des crises assez fréquentes. Aussi doit-il se méfier » (*Let. du 27-4-11*). Il mourra d'ailleurs jeune, à l'âge de 65 ans. Dans ses nominations successives, il ne fut pas toujours gâté, car après avoir été nommé vicaire à Alet, il est muté à Le Clat, village perdu dans le pays de Sault, que l'on ne peut atteindre qu'après 13 km de montée par un chemin muletier depuis la route nationale de Quillan. Après trois ans de ministère dans



L'abbé Saunière

ce haut lieu, à sa grande joie, il est par la suite désigné pour la cure de Rennes-le-Château, ce qui le rapproche de son village natal de Montazels et de sa famille.

Les premiers mois dans cette nouvelle affectation se révèlent assez difficiles, étant donné que par ordre du ministère des cultes, son traitement lui a été supprimé. En 1895, il subira les assauts de la municipalité de l'époque qui le dénonce à l'autorité préfectorale « pour avoir remué, levé ou changé dans un coin des croix et des couronnes, enlevé des pierres sur les tombes ». Le reproche est fondé, car dix ans plus tard, en 1905, des visiteurs de la Société des Études scientifiques de l'Aude (*Bull.* de 1906) rapportent de leur excursion : « Une visite au cimetière nous fait découvrir dans un coin une large dalle brisée dans son milieu, où l'on peut lire une inscription gravée très grossièrement ».

Par contre, d'autres municipalités manifestent une toute différente attitude envers leur prêtre. En 1891, dans deux délibérations, du 15 février et du 15 mars, le conseil municipal « considérant que le plus grand nombre des habitants étant pour le projet, accepte que le desservant clôture à ses frais, risques et charges, la place publique située

devant l'église ». Le 30 avril 1900, le conseil municipal se montrera encore plus reconnaissant, en « accordant au pétitionnaire, M. le curé B. Saunière, la concession perpétuelle au cimetière qu'il sollicite, pour avoir restauré et embelli à ses frais d'une façon merveilleuse, l'église et le presbytère, et cela à titre de reconnaissance et de ses libéralités envers la commune ».

L'intérieur de l'église, en 1905 est « superbe avec de jolies peintures fraîches et riantes ». Le curé y règle de belles cérémonies ; ainsi celles qui se déroulent lors de la pose et de la bénédiction sur la place de l'Eglise de la statue de Notre-Dame de Lourdes à l'occasion et en souvenir de la Première Communion de 24 enfants de la paroisse. « Une foule immense est venue des environs, la statue de Notre-Dame après avoir parcouru les principales rues de la paroisse, portée par quatre hommes, sur un magnifique brancard, a été accompagnée processionnellement par toute la paroisse, a été posée et bénite sur la place par le zélé missionnaire, le P. Ferrafiat ».

L'abbé Saunière fait la charité autour de lui. « Il y a vingt ans, écrit-il le 25 mars 1911, que j'ai hospitalisé chez moi une famille composée du père, de la mère et de deux enfants. Tous nos fonds étaient mis en commun ». C'était la famille Dénarnaud, dont la fille, Marie, le servira jusqu'à sa mort. L'abbé fait réaliser par des jeunes gens, pour le compte des journaux et des prospectus, des bandes et des copies ; « Ils sont satisfaits du prix que je leur offre et j'ai encore un avantage sur eux... Les visiteurs qui viennent à Rennes, après avoir entendu mes explications et accepté mes politesses, récompensent ma complaisance par une aumône. Mes cartes postales ont un tel succès que je peux à peine leur en fournir. Les amateurs de vieux timbres sont très heureux de se fournir chez moi et comme je me conforme aux prix adoptés, ils ne marchandent jamais ».

Dans sa correspondance, l'abbé Saunière n'est pas du tout obséquieux, comme on l'a parfois affirmé et même lorsqu'il sera en difficulté avec l'Officialité du diocèse, ses lettres seront toujours très respectueuses. Ainsi il écrit le 25 novembre 1910 : « On m'a attribué un propos que je n'ai jamais tenu. Je m'en défends avec toute la correction et la politesse que je dois à mon supérieur ». Le 20 juin 1911, il écrira encore : « J'agirai

toujours en bon prêtre jusqu'au bout. Vous ne recevez jamais de moi une parole, une récrimination qui ne s'inspire de la déférence que je dois à mon évêque ».

Alors, pourquoi cette affaire de trésor ?

La dalle de la Marquise d'Hautpoul-Blanchefort

Le 17 janvier 1781 mourait à Rennes-le-Château *Noble Marie de Nègre d'Able, dame de Blanchefort, seigneuresse de la présente paroisse*. Le 19 janvier, elle était ensevelie dans le cimetière communal. Sur sa tombe, on mit une « large dalle » portant l'épithaphe suivante : *Ci-git Noble Marie de Nègre d'Ables. Dame d'Hautpoul de Blanchefort, âgée de soixante sept ans, décédée le XVIII janvier 1781. Requiescat in pace ».*

Elle était l'épouse de Messire François d'Hautpoul, marquis de Blanchefort, seigneur de Rennes et d'autres places, enterré dans la chapelle de Saint-Sébastien de l'église paroissiale de Saint-Martin de Limoux, le 15 mai 1753.

Au cours de leur excursion à Rennes-le-Château, le 25 juin 1905, des membres de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude découvrent dans un coin du cimetière une large dalle, brisée dans son milieu, où l'on peut lire une inscription gravée très grossièrement. L'un d'entre eux, ayant la patience de la recopier, la fait reproduire à la suite de l'article relatant l'excursion, en conservant toutefois les fautes d'orthographe et en ajoutant les lettres qui ont disparu (la dalle compte en effet 126 ans d'expérience), tout en les transcrivant en petits caractères pour bien montrer les lettres qui ont été ajoutées.

On n'en parlera plus jusqu'au jour où, un auteur publiera à nouveau ce texte. Cette inscription, dit-on alors, est l'œuvre de l'abbé Bigou, curé de Rennes, confesseur et chapelain de la marquise. Au moment de la Révolution de 1789, l'abbé Bigou a été déclaré « insermenté », n'ayant pas voulu signer le serment à la Constitution civile du Clergé. Il a donc dû partir en exil ; mais avant son départ, « il aurait caché ses dons dans l'église et aurait laissé un message permettant de découvrir la cache d'un trésor ». Ce message serait l'épithaphe codée de la pierre tombale. A qui trouverait le code serait indiqué le lieu exact où se situerait

la cache. Et voilà que, 126 ans après la mort de la marquise, on ne sait trop comment, l'abbé Saunière serait parvenu à décoder l'épithaphe, à trouver « l'entrée du souterrain où se trouvait la cache du trésor, à y puiser à volonté, y prendre tout l'or dont il a besoin, le monnayer comme il peut et l'utiliser à sa guise ». Ce trésor serait si fabuleux qu'après trente ans de ministère à Rennes, l'abbé Saunière n'arrivera pas à l'épuiser, d'autant plus qu'il n'aura trouvé qu'« une » cache parmi les douze qui existeraient. Aussi, avis aux amateurs de trésor !... Et les révélations de se produire...

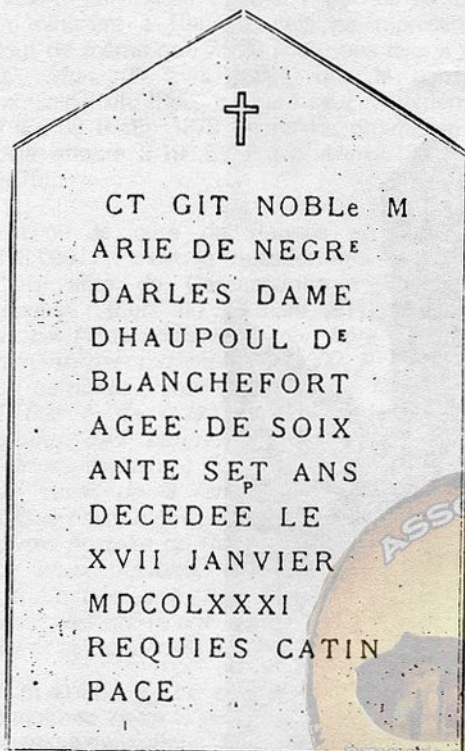
Ces derniers temps, un auteur a affirmé que « si l'on extrait du texte de l'épithaphe toutes les lettres rendues solitaires par coupage, celles qui sont incohérentes dans le contexte du mot et celles qui sont désaxées de la ligne d'écriture », on obtient le mot *Te Me Rep O*, anagramme du mot *Mort-Epée*. Passé à l'ordinateur, on aura la réponse suivante : « *Tels les Bergers d'Arcadie, vous aurez la traduction de l'épithaphe ; elle vous indiquera « que l'or volé se trouve près des terres de la famille des Voisins ».* C'est peut-être précis, pourtant encore on n'a rien trouvé.

Et voici une autre hypothèse. L'emplacement du trésor serait révélé par les tableaux des peintres Poussin et Van Dyck. Les *Bergers d'Arcadie* de Poussin représenteraient, paraît-il, exactement le passage des environs de Rennes. Quant au tableau de Van Dyck, c'est le tableau inversé de celui offert par Paul Urbain de Fleury à l'église de Rennes-les-Bains. L'entrée de la grotte, où se trouve le trésor, serait près du « dolmen » peint sur le tableau.

En voici encore une autre : c'est le rejeton du roi mérovingien Dagobert II qui, ayant dissimulé à Rennes « des trésors immenses, aurait autorisé l'abbé Saunière à puiser à cette manne royale, à condition qu'il en garde le secret »...

Une nouvelle opinion a même été émise en janvier 1979. Ce n'est plus l'abbé Saunière qui aurait trouvé le trésor, mais l'abbé Boudet, curé de Rennes-les-Bains. « A la tête d'une fortune immense (13 millions de francs-or !) il aurait arrosé princièrément (non plus le curé) mais sa servante, Marie Dénarnaud ; lui permettant de vivre avec son patron comme des « milliardaires ». Enfin, et c'est encore mieux (janvier 1981) le *T (du trésor ?)* ne se

L'énigme de la stèle brisée...



M. Elie Tisseyre racontant « l'excursion du 25 juin 1905 à Rennes-le-Château » dit ceci : « Une visite au cimetière nous fait découvrir dans un coin une large dalle, brisée dans son milieu, où on peut lire une inscription gravée très grossièrement ». Cette dalle mesure 1,30 m sur 0,65 m. Dans le corps de son article, p. 101, figure un dessin (et non une photographie !) composé par un auteur qui n'est pas indiqué, mais qui représente une stèle intacte et non « une large dalle brisée en son milieu ».

Dans ce cas, il convient de faire les observations suivantes :

- On représente une stèle et non une dalle.
- On représente une stèle entière et non brisée dans son milieu.
- On représente une inscription en lettres majuscules et non gravée très grossièrement.
- Des petites lettres ont été ajoutées ; par qui ?
- Le nom d'Hauptoul (de Rennes) est orthographié sans t, comme il l'est dans tous les registres de Rennes.

Si dans leur première visite, les visiteurs ont remarqué cette dalle, dans le récit d'une deuxième visite, (Bull. SES, 1909), le rapporteur qui rappelle le souvenir de la première visite n'en parle plus.

La dalle a-t-elle donc disparu du cimetière à cette époque ? Si oui, qu'est-elle devenue ?...

trouverait plus dans le nom des « Hauptoul » (dalle mortuaire), il serait passé dans le mot CA-T-IN, (mot qui, en latin, signifie « caverne » ou « grotte »). Le trésor ne serait donc plus chez les d'Hauptoul, mais dans « la caverne » : laquelle ?

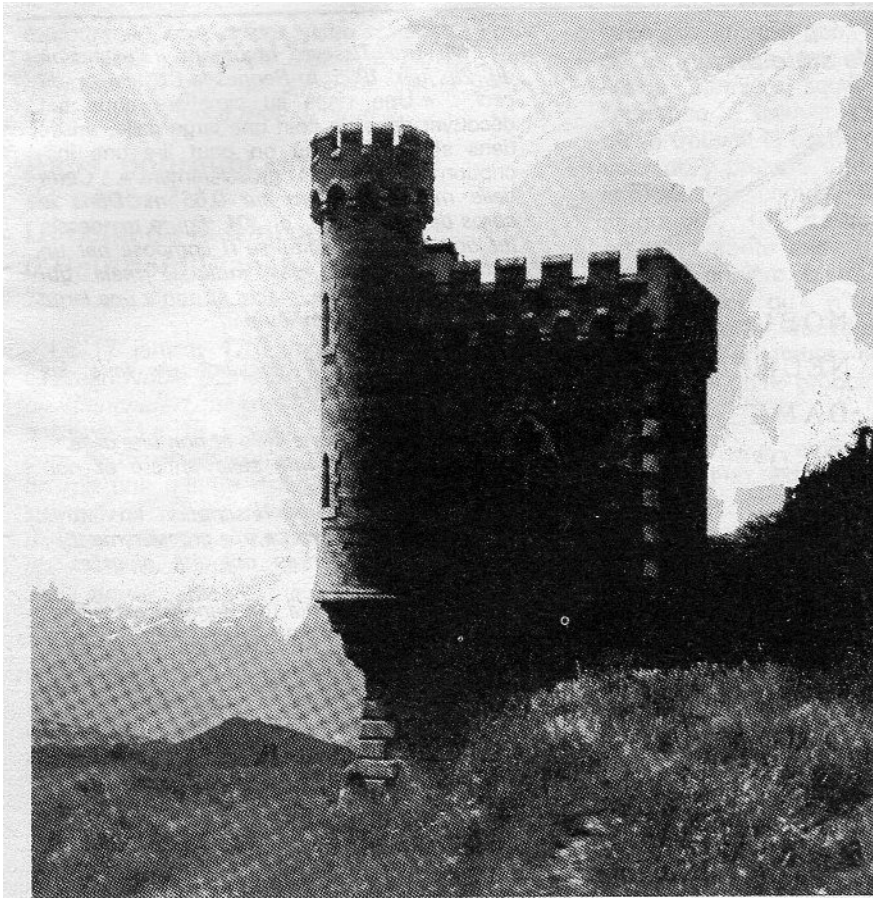
Les dépenses de l'abbé Saunière

Toutes ces hypothèses aussi invraisemblables et aussi contradictoires les unes que les autres, laissent entendre qu'aucune n'est vraie et donc que la réponse est encore à trouver, si il y a une réponse à trouver. Contentons-nous des faits et examinons en détails le budget de l'abbé Saunière.

Car tout d'abord pourquoi faut-il que le curé de Rennes ait trouvé le trésor ? A ceci, en arrivant dans sa paroisse, en 1885, le curé découvre une église et un presby-

tère en mauvais état. Sans tarder, il se met à les restaurer. Progressivement il achète des terres tout autour, construit une villa, une tour, du sommet de laquelle il possède une vue magnifique sur tous les alentours. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'un visiteur, en 1905, allant à Rennes-le-Château, ait pu décrire ainsi le site : « Sur un escarpement rocheux, tout à coup nous découvrons une grande muraille crénelée, une belle villa, une tour de construction récente, d'où nous pouvons admirer le beau panorama qui se déroule à nos yeux et qui semble être la gardienne de ce coin charmant ; un beau jardin d'agrément abrité par une belle terrasse de laquelle on jouit d'un beau panorama ; sans contredit une oasis perdue au milieu du désert. Et non loin de là, une église avec une abside très ancienne et dont l'intérieur est superbe avec de jolies peintures fraîches et riantes. Tout cela, c'est le beau domaine de l'abbé Saunière » (bull. de la S.E.S., 1905).

1) Il est curieux que l'abbé de Monts s'interroge présentement sur l'absence d'une mention quelconque de la stèle dans le compte rendu d'Antoine Fages de 1908 au contraire de celui de 1905 où elle est représentée. Il n'est pourtant que de lire le texte de 1908 pour comprendre qu'à aucun moment Antoine Fages n'a visité le cimetière ! D'autre part, pourquoi Bruno de Monts envisage-t-il la disparition de la stèle qu'il situe précisément à cette époque ? Rappelons deux choses : On sait, notamment par René Descadeillas, que cette pierre fut enlevée du cimetière par un membre de la société d'études scientifiques de l'Aude revenu sur les lieux. On sait aussi que Bruno de Monts et René Descadeillas se connaissaient étant tous deux membres de l'Académie des arts et des sciences de Carcassonne et qu'ils partageaient la même passion pour l'histoire de Rennes-le-Château !



La tour surmonte un paysage pré-pyrénéen.

Pour l'époque, c'est évidemment un domaine luxueux et alors s'est posée la question : « D'où le curé a-t-il sorti l'argent nécessaire pour ces belles et imposantes constructions ? »

Ne tombons pas dans l'erreur de tous ces auteurs de la légende du trésor ; *n'essayons pas de calculer en francs actuels*. Et pour avoir une idée exacte de la chose, voyons quels étaient les prix de cette époque-là. Une messe valait 1 F. Un curé desservant touchait de l'état un traitement égal à celui d'un instituteur, soit 900 F. En 1860, l'architecte pour la construction « d'une église pour une population de 500 âmes demande 4 500 F ». (Arch. Dép. Série O). En 1885, la construction de l'école mixte de Rennes avec deux classes, le logement de l'instituteur, le mur de clôture de la cour et le préau coûte 12 480,56 F (C. Mun. déc. 1885). En 1908, les travaux de construction du chemin vicinal ordinaire de Rennes à Couiza (pour la partie

appartenant à la commune soit de 2 km 235) sont payés 35 300 F (Dél. C. Mun. 28 mars 1908).

Avant l'arrivée de l'abbé Saunière (de l'année 1835 à 1883), 27 418,69 F de dépenses ont été affectées par le conseil municipal à l'église et au presbytère (Dél. C. Mun.). De son côté, le conseil paroissial de gestion difficile comme dépenses à l'église et au presbytère le total de 4 626,85 F de l'année 1888 à l'année 1905 (Dél. C. de Fabr.). En « reconnaissance et dédommagement des libéralités du desservant envers la commune, libéralités allant jusqu'à 15 000 et 20 000 F, la commune accorde à l'abbé Saunière une concession perpétuelle au cimetière » (Dél. C. Mun. 30 avril 1900).

Sommé par l'administration diocésaine de « donner au moins une comptabilité rudimentaire de son budget pendant son ministère à Rennes de 1885 à 1909 », l'abbé Saunière

avance le chiffre de 193 000 F. A première vue, cette somme est évidemment importante, tout au moins pour l'époque. Mais si l'on divise 193 000 F par les 25 ans de ministère à Rennes, cela ne représente tout de même que 7 720 F et nous avons vu (C. Mun, 24 avril 1880), que le conseil municipal en 1880, pour lui seul, a dépensé 7 656,08 F. En 1879, le même organisme a déjà affecté 8 190,61 F (C. Mun, 16 mars 1879).

D'où le curé de Rennes a-t-il trouvé 193 000 F, c'est la question que lui pose l'Officialité de Carcassonne ? Voici sa réponse : (Lett. du 25 mars 1911) — « J'ai eu par l'intermédiaire de mon frère ou directement par moi-même 80 000 F en dons ou aumônes ; mes économies : 15 000 F ; 18 000 F dans le tronc des visiteurs, la plupart des baigneurs en traitement à Rennes-les-Bains ; 52 000 F grâce aux mois de travail de la famille que j'avais hospitalisée chez moi ; 10 000 F de ventes de cartes postales de Rennes, de vieux timbres, de vieux meubles. Tout cela c'étaient les générosités que l'on m'a faites et les industries qui m'ont valu les sommes nécessaires aux dépenses »

Et l'abbé ajoute encore le 2 juin 1911 : « Aucune dette n'est impayée et la balance entre les recettes et les dépenses a été établie ». Le 25 avril 1911 : « Je ne me suis pas enrichi avec les honoraires de messes et aucune intention de messe n'est restée en souffrance ».

Le 13 mars 1911 : « Je justifie mes dépenses par des notes que j'ai pu conserver (j'en ai fourni 61). Toutes n'y figurent pas pour la bonne raison que je les ai égarées comme je savais que la prescription couvrait la plupart des dépenses ».

Le 20 juin 1911 : « Il y aurait de graves inconvénients pour moi à solliciter soit des

fournisseurs soit surtout des ouvriers, des duplicata de mes factures après tant d'années ».

Conclusion...

On ne voit pas dès lors pourquoi on mettrait en doute la parole d'un prêtre. D'ailleurs, l'officialité de Carcassonne dans ses attendus du jugement reconnu que :

- « Le 5 novembre 1910 l'abbé Saunière n'est pas juridiquement convaincu d'avoir trafiqué des honoraires de messes ». On lui reproche cependant « sa coupable négligence en ce qui concerne sa comptabilité ».

- Le 5 décembre 1911, que « s'il a dépensé utilement une partie des fonds reçus à l'église et au calvaire, il a dépensé le reste à des constructions très coûteuses, changeant à son gré la destination des aumônes qui lui étaient faites et d'avoir refusé de présenter ses comptes à son supérieur, Mgr l'Evêque ».

Ces deux points particuliers et surtout son entêtement à ne pas vouloir parler avec son évêque et se présenter « en personne » devant l'officialité, seront motifs de sa condamnation par contumace à la suspension a divinis.

Telle est l'histoire strictement exacte de Rennes-le-Château et de son curé, le soi-disant inventeur d'un « soi-disant fabuleux trésor du Temple de Salomon ». Tout ce qui a été ajouté est pure calomnie ou pure invention étant donné que l'on ne donne que des références incontrôlables ou entièrement fausses. L'abbé Saunière n'a donc pas eu à chercher et à trouver un trésor pour faire face à ses dépenses, puisque, disait-il, « j'ai donné l'origine de mes recettes, qui m'ont valu les sommes nécessaires à mes dépenses »...

Signature
de l'abbé
Saunière
paraphant
une des
nombreuses
lettres...

Rennes-le-Château, le 4 Mai 1900

B. Saunière

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr
ou directement sur la news